

PERSPECTIVE NORD

Penser labellisation



Afin de s'engager ensemble pour le territoire Nord, nous pourrions envisager de penser un engagement à plusieurs dans une démarche de labellisation, qui permet la reconnaissance par des structures extérieures spécialisées des actions concrètes mises en place dans les entreprises en terme de RSE.

LUCIE étant LE label de référence au niveau national en terme d'engagement sociétal des entreprises, il représente un processus plus ou moins long selon le degré de maturité de chaque structure, et nécessitant un investissement certain.

Aussi est il sans doute d'intéressant de proposer aux adhérents de CANE, quelle que soit leur taille, de commencer par d'ores et déjà inclure et investir leur entreprise vers une labellisation en lien avec :

Le cadre de vie et la question environnementale (ex : ENVOL, label national)
la question de l'emploi et de l'insertion (ex : EMPLITUDE, label territorial)

Par ailleurs, il est intéressant de mobiliser les acteurs de CANE sur un engagement dans le PPR de la Région PACA, indubitablement à penser par type de domaine d'activités des entreprises, pour un cout moindre pour chacun et un gain en force et pertinence du point de vue de la démarche collective.

Filières identifiées dans le réseau de CANE pour un engagement à plusieurs :

<i>Services / Conseil / ingénierie :</i>	<i>43 entreprises</i>
<i>Communication / impression / multimédia :</i>	<i>24 entreprises</i>
<i>Industrie / maintenance :</i>	<i>23 entreprises</i>
<i>Formation / Enseignement :</i>	<i>21 entreprises</i>
<i>Commerce / vente / distribution :</i>	<i>21 entreprises</i>
<i>Environnement / Propreté / Sécurité :</i>	<i>19 entreprises</i>
<i>BTP / aménagement :</i>	<i>18 entreprises</i>
<i>Restauration / hôtellerie :</i>	<i>17 entreprises</i>
<i>Culture / Artisanat :</i>	<i>17 entreprises</i>
<i>Banque/assurances / immobilier :</i>	<i>14 entreprises</i>
<i>Expertise comptable / gestion administrative / droit :</i>	<i>12 entreprises</i>
<i>Transport / Logistique :</i>	<i>7 entreprises</i>
<i>Santé / social :</i>	<i>6 entreprises</i>

NOTA BENE

Avant toute chose : prendre le temps d'un état des pratiques existantes...

Il existe aujourd'hui de nombreux outils permettant à une entreprise, quelle que soit sa taille, de pratiquer une **auto évaluation** en termes pratiques responsables.

Liens web utiles pistes :

PPR : <http://www.monentrepriseresponsable.net/autodiagnostic/mode-demploi.html>

AFNOR : <https://certification.afnor.org/developpement-durable-rse/score-rse>

Les aides aux entreprises s'engageant en RSE : <https://les-aides.fr/>

... et construire son plan d'action RSE

Analyser les besoins pour son entreprise, lister des enjeux et des priorités, se renseigner, s'inspirer, identifier pour commencer des domaines dans lesquels faire facilement des progrès significatifs sans investir trop d'argent et de temps, instaurer le dialogue avec tous ses interlocuteurs, communiquer et mobiliser...



La marque ENVOL, label national dédié à l'engagement environnemental

Développé par les chambres de commerce et de l'industrie (CCI France), et l'ADEME, le dispositif ENVOL (pour Engagement Volontaire de l'Entreprise pour l'Environnement) est une démarche peu coûteuse qui s'appuie sur le premier niveau du référentiel NF X30-205

En quoi consiste ENVOL ?

Axé sur des démarches simplifiées et un investissement réduit, le nouveau label ENVOL permet de valoriser les TPE et petites PME qui agissent en faveur de l'environnement et souhaitent le faire savoir. ENVOL est un dispositif qui se veut à la fois simple, efficace et abordable, en six étapes, accessible quel que soit le secteur d'activité (industrielle, commerciale ou artisanale).

La première étape consiste en une auto-évaluation en quelques minutes via un questionnaire en ligne qui permet de se positionner vis-à-vis des exigences de la norme. Si le niveau d'engagement environnemental de l'entreprise est jugé suffisant, cette dernière peut alors déposer son dossier de candidature qui sera ensuite évalué par un auditeur AFNOR Certification, spécialisé dans le secteur d'activité de l'entreprise.

Si la candidature n'est pas retenue, elle reçoit un rapport détaillant les écarts avec les critères nécessaires à l'obtention de la certification. En revanche, si l'entreprise franchit cette étape avec succès, elle reçoit la marque EnVol.

En savoir plus :

www.envol-entreprise.fr

Nota Bene :

Le dispositif ENVOL est géré et attribué en exclusivité depuis 2017 par [le Label LUCIE](#) et Bureau VERITAS Certification France

Durée du référencement:

5 ans, avec 1 audit sur site néanmoins prévu chaque année par AFNOR Certification.

COUTS A PREVOIR :

Les frais d'obtention du label, audit compris, sont de :

- > 300 euros HT par an pour les entreprises de moins de 10 salariés
- > de 350 euros HT pour les entreprises dont l'effectif est compris entre 10 et 49 salariés.

160 entreprises sont à ce jour déjà titulaires de ce label.



Label LUCIE, label RSE de référence en France pour les PME

Label modélisé sur la norme ISO 26000

Création en 2008

Une communauté aujourd'hui de près de 200 entreprises profondément engagées en responsabilité sociétale

En quoi consiste le label ?

Reconnaissance de la qualité et de la maturité de l'engagement de l'entreprise en terme de comportement responsable en matière sociale et environnementale.

La labellisation LUCIE est la preuve d'un engagement réel et sérieux de l'organisation, selon les 7 questions centrales de la norme ISO 26000 :

- > Respecter l'environnement
- > Agir avec loyauté et responsabilité sur les marchés
- > Conjuguer l'intérêt de l'entreprise et l'intérêt général
- > Valoriser le capital humain
- > Respecter les droits fondamentaux de la personne
- > Respecter les intérêts des consommateurs et des clients
- > Assurer la transparence des décisions

Nota Bene :

Au sein du réseau de CAP AU NORD ENTREPRENDRE, 2 adhérents labellisés LUCIE (sur 3 à Marseille en 2017 !) : Multi Restauration Méditerranée (16^{ème} arr.), PROFIL (15^{ème} arr.)

En savoir plus :

www.labellucie.com

Durée du parcours :

De 3 mois à 1 an en fonction du niveau de maturité de l'entreprise.

Parcours en 5 étapes au rythme de l'entreprise (auto évaluation, formation ISO 26000, auto évaluation supervisée, évaluation ISO 26000 externe, labellisation LUCIE (référéncement de 36 mois à renouveler)

COUTS A PREVOIR :

+ 2j de formation à l'auto évaluation ISO 26000 (prix selon organisme choisi)
+ auto évaluation supervisée (à partir de 1500 euros selon cabinet accompagnateur)
+ audit externe (donnée non recueillie)
+ Redevance de marque annuelle à verser par l'entreprise une fois labellisée (0,01% du CA HT clos de l'exercice précédent)

> A retenir : compter 5 000 euros/an sur 3 ans pour 1 PME, hors cout de formation (selon NOVETHIC, média et recherche sur l'investissement responsable)

BON A SAVOIR !!!

L'AFNOR a créé **SCORE RSE** depuis 2015, un **outil à moindre cout** d'évaluation en ligne permettant aux PME d'évaluer leur démarche de responsabilité sociétale et d'obtenir une note validée par AFNOR Certification qu'elle peut, par la suite, utiliser pour valoriser ses actions.

Cout : +/- 1000 euros

A retenir : Causerie organisée par le Label LUCIE sur la RSE le lundi 18/06 de 17h30 à 19h à la CCI PACA (1^{er} arr.)



Label Emplitude, 1^{er} label territorial de référence en terme d'emploi

Création en 2007 par l'association Emergence(S),
association d'animation du PLIE MPM Centre

En quoi consiste le label ?

Reconnu aujourd'hui nationalement, le label EMPLITUDE a fêté ses 10 ans en 2017 et essaime aujourd'hui en France, avec pour objectif d'agrandir sa communauté à ce jour déjà forte de près de 100 membres (création en 2009 du Club EMPLITUDE). Il permet la reconnaissance de l'implication de l'entreprise comme acteur dynamique sur le territoire dans les politiques locales d'insertion et d'emploi

Axes de la labellisation :

> favoriser l'accès à l'emploi : informer, contribuer à la professionnalisation

1. recruter, accueillir et favoriser l'évolution : recrutement non discriminant, modalités d'accueil et d'intégration adaptés, contribuer au développement des compétences

> s'inscrire dans une démarche pérenne

Nota Bene :

Au sein du réseau de CAP AU NORD ENTREPRENDRE, de nombreux adhérents sont labellisés EMPLITUDE :

ARCADE Assistances - Association d'Aide à Domicile
AUTOMATIC ALARM - Sécurité
BOUYGUES BATIMENT SUD EST - BTP
DIGITECH - Editeur et concepteur de logiciels informatiques
EAUX DE MARSEILLE ENVIRONNEMENT - Collecte, transport, tri et valorisation des déchets ménagers et industriels
EDF MÉDITERRANÉE - vente d'énergies et services
ETIC - Prestataires de services
GUIGUES - BTP
LOGIREM - Constructeur et Bailleurs sociaux
MANPOWER - Intérim/ Cabinet conseil en recrutement
METSSENS - Traiteur
MULTIRESTAURATION MEDITERRANEE - Restauration Collective
ONET EUROMEDITERRANEE - Propreté
OXATIS - E-Commerce
PROFIL - Travaux en hauteur
PROP ECO - Propreté des entreprises
PROVENCE FORMATION - Enseignement
RÉGIE DES TRANSPORTS DE MARSEILLE - Transports Urbains
VEOLIA RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS - Recyclage et Valorisation des Déchets

En savoir plus :

www.label-emplitude.fr/

Déroulement

et durée de la procédure :

Diagnostic gratuit par un consultant spécialisé

Dépôt de candidature et montage du dossier avec l'aide d'un consultant

Présentation du dossier devant une

commission réunissant acteurs

économiques et services emplois

du territoire (référencement de 36 mois

à renouveler)

COUTS A PREVOIR :

Cout total de la démarche en fonction de la taille de l'entreprise :

De 0 à 25 salariés : 500 euros

De 26 à 50 salariés : 750 euros

De 51 à 100 salariés : 1000 euros

De 101 à 250 salariés : 1500 euros

+ de 250 salariés : 3000 euros

+ Redevance de marque annuelle à verser par l'entreprise une fois labellisée

A retenir :

Le cout prend en charge :

> l'accompagnement à la labellisation

> la mise à disposition des outils de communication du label (affiches, logo, site web...)

> L'adhésion au Club EMPLITUDE permettant l'accès à la base de données des bonnes pratiques

> la participation à des rencontres entre membres du Club permettant l'échange de bonnes pratiques entre entreprises labellisées

Parcours performant & responsable,

Dispositif régional mis en place par la Région PACA, l'État, l'ADEME,
la CCIR & la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale

En quoi consiste le dispositif ?

Réservé au TPE/PME, propose une gamme d'outils d'accompagnement, à la carte, évolutif et bénéficiant du soutien financier des acteurs publics du développement économique.

Objectifs :

- > améliorer la compétitivité de l'entreprise par une approche globale
- > être accompagné dans cette démarche par des experts
- > bénéficier du soutien des acteurs publics
- > Communiquer son engagement responsable

Modalités :

- > auto-évaluation en ligne
- > point avec un conseiller entreprise (CCI, PRIDES, URSCOP, FRIAA, Coop de France).
- > Elaboration d'un plan d'action RSE en bénéficiant de l'accompagnement par un référent conseiller entreprise pour mobiliser les aides et dispositifs répondant à mes besoins
- > Possibilité de bénéficier d'un chéquier-conseil de 3 jours (choix possible parmi 35 prestations de conseil couvrant tous les champs de la RSE)
- > Intégration la communauté régionale des entreprises engagées dans la RSE pour échanger avec d'autres dirigeants d'entreprise sur nos bonnes pratiques.
- > Valorisation de l'engagement de l'entreprise via le visuel *Entreprise engagée* à intégrer dans la communication

Nota Bene :

Au sein du réseau CAP AU NORD ENTREPRENDRE, plusieurs adhérents se sont déjà engagés :

- > dans le Parcours Performant Responsable : La Cie des bœux (gastronomie), La Table de Cana (traiteur)
- > dans le dispositif CEDRE : ENOGIA (industrie innovante), PROFIL (travail en hauteur)

En savoir plus :

www.performant-responsable-paca.fr/

Bon à savoir !

Le dispositif CEDRE (Contrat pour l'Emploi et le Développement Responsable des Entreprises en PACA) a pour vocation de soutenir la création d'emplois par des entreprises régionales ayant un projet de développement économique créateur d'emplois en CDI sur 3 ans et s'engageant dans une démarche de RSE. L'entrée dans le dispositif permet un soutien régional direct sous forme de subvention (50 000€ sur 3 ans) et un soutien indirect par un accompagnement individuel et collectif à la mise en oeuvre du projet, sur les volets économiques et RSE.

Le dispositif CEDRE s'intègre dans le parcours "performant et responsable en PACA".

COUTS A PREVOIR :

Le Conseil Régional PACA prend en charge 70 % du cout de l'accompagnement à l'élaboration du plan d'actions RSE des entreprises via le chéquier-conseil mis en place + subvention possible selon dispositif d'accompagnement



CAP AU NORD ENTREPRENDRE

Le réseau des acteurs économiques du territoire Nord

Le Carburateur

211, chemin de la Madrague Ville / 13015 Marseille

www.capaunord.fr